

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 5

Résolutions adoptées à la 0174^e séance
tenue le 13 décembre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 17 janvier 2023

E-0174-4.1 SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE - PAVILLON MARIE-VICTORIN (55878) ET CHAUFFERIE (55849) - AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
2022-A0016-0174^e-093

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0174e-093** déposé aux archives, autorise :

- la publication d'un appel d'offres public par la Direction des Immeubles pour le contrat des services professionnels d'ingénierie en électromécanique d'une durée approximative de trois (3) ans visant la mise à niveau de la sécurité incendie au Pavillon Marie-Victorin (555) et à la Chaufferie (570) - projets n^{os} 55878 et 55849;
- le vice-recteur à l'administration et aux finances, M. **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, tous les documents nécessaires à l'octroi et à la réalisation du contrat pour services professionnels d'ingénierie en électromécanique et tout autre document requis pour donner effet à la présente, d'un montant total maximal de 800 000 \$ (avant taxes), après que ceux-ci aient été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0174-4.2 SERVICES TECHNIQUES - OPÉRATION ET ENTRETIEN ÉLECTROMÉCANIQUE - APPEL D'OFFRES - AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION
2022-A0016-0174^e-092

Le Comité exécutif amende la résolution E-0171-4.3 du 30 août 2022 pour remplacer le texte suivant :

« la Division des approvisionnements à procéder à un appel d'offres public en deux lots distincts, soit un lot pour l'ensemble des bâtiments en propriété localisés dans la grande région de Montréal et un second lot pour les bâtiments localisés au campus de Saint-Hyacinthe, visant à conclure des contrats pour des services techniques d'opération et d'entretien en mécanique du bâtiment aux deux plus bas soumissionnaires conformes. Le montant total du contrat ne devra pas dépasser 6 503 730,80 \$ (avant taxes) pour la durée totale du contrat incluant : la durée initiale du contrat de deux (2) ans et l'option de prolongation d'une (1) année »

par

« la Division des approvisionnements à procéder à un appel d'offres public en deux lots distincts, soit un lot pour l'ensemble des bâtiments en propriété localisés dans la grande région de Montréal et un second lot pour les bâtiments localisés au campus de Saint-Hyacinthe, visant à conclure pour chacun des lots des contrats pour des services techniques d'opération et d'entretien en mécanique du bâtiment aux trois plus bas soumissionnaires conformes. Les montants de chacun des contrats ne devront dépasser, pour le lot 1, 2 811 435,00\$ (avant taxes) et, pour le lot 2, 3 692 295,80\$ (avant taxes), et ce incluant la durée initiale du contrat de deux (2) ans et l'option de prolongation d'une (1) année. La dépense totale pour l'ensemble des deux lots ne devra pas dépasser 6 503 730,80 \$ (avant taxes) pour la durée totale du contrat incluant la durée initiale du contrat de deux (2) ans et l'option de prolongation d'une (1) année », toutes

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 5

Résolutions adoptées à la 0174^e séance
tenue le 13 décembre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 17 janvier 2023

les autres dispositions de la résolution E-0171-4.3 du 30 août 2022 demeurant inchangées et s'appliquant dans leur intégralité.

E-0174-4.3 APPROBATION DES SIGNATAIRES AUTORISÉS AUX COMPTES BANCAIRES
2022-A0016-0174e-101

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0174e-101** déposé aux archives,

- autorise les personnes suivantes :
 - M. **Daniel Jutras**, recteur;
 - M. **Éric Filteau**, vice-recteur à l'administration et aux finances;
 - M. **Matthew Nowakowski**, vice-recteur adjoint aux finances;
 - M. **Alain Sauvageau**, trésorier;
 - M^{me} **Yolaine Beaulieu** contrôleuse;
 - M^{me} **Andrée Mayrand**, directrice – Gestion des placements;
- à signer ou autrement attester, reconnaître et ratifier tout acte, titre, convention, certificat, procuration, transfert ou quittance concernant la souscription, l'achat, la vente, l'échange, le transfert et l'encaissement de valeurs mobilières de l'Université de Montréal, tels que des actions, obligations, débentures ou autres droits ou titres négociables, de même que tous effets de commerce y reliés, que tels placements soient souscrits, enregistrés détenus ou reconnus nominalement pour ou par l'Université en son nom propre ou en fiducie pour l'un ou l'autre de ses corps ou organismes;
- à signer tous chèques, garanties, lettres de change et autres effets de commerce, de même que tous titres et documents bancaires tirés, souscrits ou autrement reconnus pour et au nom de l'Université de Montréal;
- à utiliser au besoin, pour signature des chèques seulement, tout procédé graphique ou mécanique jugé approprié;

étant entendu qu'au moins deux de ces personnes devront signer lesdits documents;

- libère toutes banques auxquelles l'Université de Montréal produira un spécimen approuvé de signature par procédé graphique ou mécanique de toute responsabilité pouvant découler de l'usage non autorisé, erroné ou illégal de tel procédé, et les tient quittes et indemnes de toutes réclamations consécutives à tel usage non autorisé, erroné ou illégal, pourvu et sous réserve que telles banques procèdent à la vérification et à la conformité des spécimens de signatures et du procédé graphique ou mécanique;
- autorise le vice-recteur à l'administration et aux finances ou le secrétaire général à attester, signer et produire tout formulaire ou document bancaire relatif aux objets de la présente résolution, et requis par toute institution bancaire avec laquelle l'Université fait affaire.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 5

Résolutions adoptées à la 0174^e séance
tenue le 13 décembre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 17 janvier 2023

E-0174-4.4 APPROBATION DES SIGNATAIRES AUTORISÉS AU COMPTE BANCAIRE DU FONDS DE DÉPANNAGE DES SERVICES À LA VIE ÉTUDIANTE
2022-A0016-0174^e-102

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0174e-102** déposé aux archives, autorise :

- les personnes suivantes à signer tous chèques, documents bancaires tirés, souscrits ou autrement reconnus pour et au nom du Fonds de dépannage pour les étudiants et étudiantes de l'Université de Montréal, étant entendu qu'au moins deux de ces personnes devront signer lesdits documents :
 - M. **Jean-Paul Loyer**, directeur général des Services à la vie étudiante
 - M^{me} **Élizabeth Perez**, directrice des ressources socioéconomiques
 - M^{me} **Isabelle Dalceggio**, conseillère au Bureau de l'aide financière
 - M. **Michel Bilodeau**, conseiller au Bureau de l'aide financière
 - M^{me} **Isabelle Audet**, conseillère aux ressources socioéconomiques
- le vice-recteur à l'administration et aux finances, M. **Éric Filteau**, ou le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à attester, signer et produire tout formulaire ou document bancaire relatif aux objets de la présente résolution, et requis par toute institution bancaire avec laquelle l'Université de Montréal fait affaire.

E-0174-4.5 CHAIRE COURTOIS EN RECHERCHE FONDAMENTALE – IV - CRÉATION ET ADOPTION DES STATUTS
2022-A0016-0174^e-096

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0174e-096** et ses **annexes** déposés aux archives :

- approuve la création de la Chaire Courtois en recherche fondamentale – IV;
- adopte les statuts de la Chaire tels que visés par la Division des affaires juridiques.

E-0174-5.1 CHAIRE DE LA FONDATION DE LA FAMILLE J.W. MCCONNELL EN ÉTUDES AMÉRICAINES - NOMINATIONS
2022-A0016-0174^e-097

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0174e-097** et son **annexe** déposés aux archives, nomme :

- M^{me} **Andriana Bellou**, professeure agrégée au Département de sciences économiques de la Faculté des arts et des sciences, à titre de cotitulaire de la Chaire de la Fondation de la famille J.W. McConnell en études américaines, et ce, pour un premier mandat de cinq (5) ans débutant le 1^{er} janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2027;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 5

Résolutions adoptées à la 0174^e séance
tenue le 13 décembre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 17 janvier 2023

- M^{me} **Meagan Wierda**, professeure adjointe au Département d'histoire de la Faculté des arts et des sciences, à titre de cotitulaire de la Chaire de la Fondation de la famille J.W. McConnell en études américaines, et ce, pour un premier mandat de cinq (5) ans débutant le 1^{er} janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2027.

E-0174-5.2 CHAIRE PHARMACEUTIQUE MICHEL-SAUCIER EN SANTÉ ET VIEILLISSEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - NOMINATION
2022-A0016-0174^e-098

Le Comité exécutif nomme M^{me} **Louise Papillon-Ferland**, professeure adjointe de clinique à la Faculté de pharmacie, en tant que professeure de clinique de la Chaire pharmaceutique Michel-Saucier en santé et vieillissement de l'Université de Montréal, et ce, pour un deuxième mandat de trois (3) ans débutant le 13 décembre 2022 et se terminant le 12 décembre 2025, conformément au document **2022-A0016-0174e-098** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0174-5.3 CHAIRE ROGER DES GROSEILLERS D'ONCOLOGIE CHIRURGICALE HÉPATO-BILIAIRE ET PANCRÉATIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - NOMINATION
2022-A0016-0174^e-100

Le Comité exécutif nomme M. **Simon Turcotte**, professeur agrégé sous contrat au Département de chirurgie de la Faculté de médecine, en tant que titulaire de la Chaire Roger Des Groseillers d'oncologie chirurgicale hépato-biliaire et pancréatique de l'Université de Montréal, et ce, pour un deuxième mandat d'une durée de cinq (5) ans débutant le 13 décembre 2022 et se terminant le 12 décembre 2027, conformément au document **2022-A0016-0174e-100** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0174-5.4 COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE - NOMINATIONS
2022-A0016-0174^e-099

Le Comité exécutif, conformément au document **2022-A0016-0174e-099** et son **annexe** déposés aux archives, nomme :

Au Comité d'éthique de la recherche en sciences et en santé

- M^{me} **Marie Boivin** au Comité d'éthique de la recherche en sciences et en santé (CERSES) à titre de membre suppléante ayant un diplôme universitaire en droit et dotée d'une expertise dans un domaine se rapportant au mandat du CÉR, et ce, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 13 décembre 2022 et se terminant le 31 mai 2025;

Au Comité d'éthique de la recherche en éducation et en psychologie

- M. **Aram Mahmoud**, candidat à la maîtrise en psychologie, au Comité d'éthique de la recherche en éducation et en psychologie (CEREP) à titre de membre étudiant régulier inscrit à un programme d'études supérieures, et ce, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 13 décembre 2022 et se terminant le 31 mai 2025;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 5

Résolutions adoptées à la 0174^e séance
tenue le 13 décembre 2022

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 17 janvier 2023

- M^{me} **Paméla McMahon-Morin**, candidate au doctorat en orthophonie et audiologie, au Comité d'éthique de la recherche en éducation et en psychologie (CEREP) à titre de membre étudiante suppléante inscrite à un programme d'études supérieures, et ce, pour un premier mandat de deux (2) ans débutant le 13 décembre 2022 et se terminant le 31 mai 2024.

E-0174-5.5 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE PROFESSEUR(E)S
2022-A0016-0174^e-087

Le Comité exécutif prend acte des nominations et renouvellements des professeurs dont les noms paraissent au document **2022-A0016-0174e-087** déposé aux archives.

E-0174-5.6 COMITÉ DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ - NOMINATIONS
2022-A0016-0174^e-103

Ce point est retiré séance tenante.

E-0174-5.7 OCTROI DE GRADES
2022-A0016-0174^e-094 à 094.4

Le Comité exécutif décerne les grades de premier cycle et de cycles supérieurs de Polytechnique Montréal et HEC Montréal, conformément aux documents **2022-A0016-0174^e-094 à 094.4** déposés aux archives.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot